

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Chêne-Bougeries

DECEMBRE 2023 | N°5

LA VOIX



**Meilleurs
Vœux
2024**

Petite Enfance - Jeunesse - Ecoles

Grâce au PLR, deux nouvelles crèches avec 100 places verront le jour à la rentrée scolaire 2024

Ce fut une de nos promesses de campagne, améliorer l'accueil de la petite enfance. Le groupe PLR de Chêne-Bougeries s'est investi depuis le début de cette législature pour créer ces cent places supplémentaires : **52 nouvelles places** dans une crèche au Chemin de Challendin et **48 places** dans une crèche modulaire située à côté de la salle communale.

Le crédit pour la crèche à Challendin avait été voté en 2018 déjà, sous l'ancienne législature. Il a donc fallu compter six ans pour que cette crèche puisse ouvrir ses portes. Les recours contre le projet immobilier dans son ensemble furent nombreux, dont certains émanaient du groupe politique Les Verts.

Il n'était pas simple de trouver un terrain pour construire une crèche modulaire en vue d'une ouverture rapide. Dans un contexte tendu, un magistrat Vert de l'exécutif a même laissé entendre qu'on ne pouvait pas obtenir de dérogation sur la zone de verdure située à côté de la salle communale, identifiée comme le lieu le plus propice.

Conseillés par un bureau d'architecte spécialisé, nous avons réussi à démontrer que cette localisation était au contraire, tout à fait possible, et conforme à la loi. Nous avons obtenu une autorisation de construire en quatre mois... un exploit !

Une dernière étape a récemment été franchie - de justesse - principalement grâce au groupe PLR qui, avec le soutien de l'Alternative, a voté en faveur du crédit d'ameublement des deux crèches. Les Verts et Verts-libéraux ainsi que le Centre ont voté contre ou se sont abstenus sans argument de fond.



Le constat est sans appel : ces trois partis n'œuvrent nullement dans l'intérêt général des familles de Chêne-Bougeries. Sans ce vote, l'ouverture de ces crèches pour la rentrée 2024 aurait été fortement compromise.

Un « parascolaire » plus qualitatif remplacera le GIAP à partir de la rentrée 2024-2025

Nous sommes d'avis que le parascolaire se doit d'être plus qu'un simple lieu de gardiennage. L'enfant est en droit d'y trouver dans un cadre accueillant, des activités stimulantes, en rapport avec son âge.

La proposition que notre Commune crée son propre système de parascolaire, qui va débiter à la rentrée scolaire 2024, a été initiée par notre magistrat PLR et soutenue finalement par ses collègues du Conseil Administratif et le Conseil Municipal. La nouvelle structure d'accueil remplacera le GIAP.

Cette démarche a plusieurs objectifs :

- Elargir les jours et les horaires de prise en charge : notamment le mercredi après-midi ;

- Améliorer les possibilités d'études surveillées ;
- Permettre aux enfants de Chêne-Bougeries, de participer à des activités de qualité en collaboration avec les diverses associations locales, notamment des ateliers de langues, des activités sportives et musicales, etc. ;
- Proposer des semaines complémentaires de prise en charge durant les vacances.

Ces changements permettront de proposer des activités ciblées aux enfants dont les parents n'ont pas la possibilité de les amener à des cours extrascolaires, et ainsi contribuer à une meilleure égalité de traitement. Le groupe PLR s'en réjouit !

Laurent Schmidt
Président de la commission Petite
Enfance - Jeunesse - Ecoles



Chers habitants,
Nous sommes à votre
écoute et vous invitons à nous
contacter si vous avez rencontré
un problème sur notre commune
ou si vous voulez simplement faire
une suggestion.
plr1224@gmail.com

Beumelon, faire preuve de bon sens

Le groupe d'immeubles, communément appelé « Beumelon », situé au côté de l'école du Belvédère, est vétuste. Convaincu de la nécessité d'agir sur ce dossier et soucieux de la dérive d'une rénovation, le groupe PLR de Chêne-Bougeries a déposé un postulat demandant l'étude d'une démolition-reconstruction. L'intégration d'appartements de type IEPA (Immeubles avec encadrement pour personnes âgées) a également été demandé dans la continuité d'une précédente motion du PLR.

Nous avons alors eu la confirmation par des experts qu'une démolition-reconstruction était la seule variante sensée. En effet, une rénovation apporterait une situation plus qu'insatisfaisante pour les locataires : diminution de la taille des pièces et des fenêtres, abaissement des plafonds, mauvaise isolation thermique etc. Et ceci nécessiterait déjà de demander des dérogations aux normes en vigueur !

Ces immeubles ont tous été construits dans les années cinquante, dans un programme de logements économiques, aux normes de cette époque, lesquels ne répondent plus aux standards actuels. Il n'est pas raisonnable de vouloir les préserver à tout prix pour des

raisons patrimoniales. Rappelons qu'il existe un grand nombre d'ensembles du même style, dit « Familia », sur le canton. Il serait néanmoins possible de conserver « pour la mémoire » les immeubles au sud du chemin Castan, où les contraintes actuelles en matière de constructions ne permettent pas de reconstruire dans des dimensions équivalentes.

Il s'agit de ne pas oublier le plus important : les habitants. Leur maintien à cette adresse pendant et après les travaux est d'ailleurs un engagement du PLR qui sera possible grâce à un phasage de la reconstruction.

Le groupe PLR de Chêne-Bougeries soutient donc la variante du bon sens, celle d'une démolition-reconstruction, afin d'améliorer la qualité de vie des habitants de « Beumelon ».

Antoine Locher
Membre de la commission
Bâtiments - Infrastructures



Finances - Budget

Les comptes communaux sont bénéficiaires depuis près de vingt ans et l'endettement ne dépasse pas CHF 20 Mio. Le groupe PLR Chêne-Bougeries a demandé et obtenu, pour la seconde année consécutive, l'abaissement du centime additionnel d'un point - celui-ci étant ramené de 34 centimes en 2022 à 32 centimes en 2024.

Suite à cette décision, un budget encore bénéficiaire de l'ordre de 7 Mio a été voté par le Conseil Municipal le 16 novembre dernier. Il faut préciser qu'en 2022, nous avons eu la chance d'accueillir sur notre territoire quelques contribuables fortunés : nos revenus fiscaux ont alors doublé. Bien sûr ces revenus contribuent à la péréquation intercommunale qui est passée de 3.7% à 24.5% des revenus fiscaux.

La commission Finances que je préside a en outre demandé au Conseiller administratif en charge, du parti Les Verts, de travailler plus finement le plan quadriennal des investissements de la Commune. Pour rappel, des investissements avoisinant CHF 400 Mio sont à anticiper pour ces prochaines années (parmi lesquels l'agrandissement-rénovation de l'école du Belvédère et la démolition-reconstruction du groupe d'immeubles de Beumelon notamment).

A l'avenir, le groupe PLR restera attentif à un équilibre des finances avec au besoin un endettement mesuré permettant le maintien du centime additionnel à un niveau attractif.

Thierry Ulmann
Président de la commission
Finances - Contrôle de Gestion



Mobilité

Depuis décembre 2022, **la ligne 34 des tpg** circule chaque demi-heure entre le nord et le sud de la commune. Cet itinéraire n'était que partiellement desservi auparavant avec cette même ligne entre la route de Malagnou et le rond-point de Mirany via la route du Vallon et le chemin De-La-Montagne. Ce sont nouvellement des minibus qui effectuent ces services. Toutefois, force est de constater qu'ils circulent souvent à vide.

Si la commande et le financement de cette ligne aux tpg est entièrement du ressort cantonal, le groupe PLR Chêne-Bougeries regrette que le projet de collaboration entre la Commune, les tpg et Taxiphone élaboré pendant la précédente législature ait été abandonné. Cela aurait certes demandé une participation financière de la Commune et des utilisateurs, mais pour une qualité de service bien meilleure, notamment dans le sud de Conches, où les tpg ne peuvent pas circuler faute d'aménagement routier adéquat. De manière globale, le coût aurait été probablement moins cher que des circulations sans usager.

Les tpg développent leur offre « tpg flex » (un service de bus à la demande pour des secteurs avec une faible demande), existante actuellement dans la Champagne et mise en place nouvellement dans le secteur « Seymaz - Voiron » dès le mois de décembre. Une telle offre à la demande pourrait être une meilleure alternative à la circulation de minibus trop souvent vides à travers notre commune.

William Locher
Membre de la commission
Territoire - Urbanisme - Mobilité



NOS ÉLUS

CONSEILLERE
ADMINISTRATIVE



Marion Garcia-Bedetti

CM



Anne Deruaz-Lombard



Arash Ebadi



Kaloyan Koev



Florence Lambert



Antoine Locher



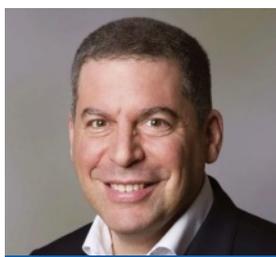
William Locher



Laurent Schmidt



Monika Sommer



Thierry Ulmann



Olivier Urfer

Passage de flambeau

Marianne Mathez-Roguet passe le flambeau à Arash Ebadi, Président de l'association PLR.Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries, l'occasion pour ce dernier de se présenter à vous par ces quelques mots.

Avant tout, je tiens à remercier Marianne Mathez-Roguet pour son engagement sans faille et pour sa grande gentillesse. C'est pour moi une grande fierté d'être membre du Conseil Municipal à la suite de Marianne qui a servi notre Canton et notre Commune pendant de nombreuses années.

Habitant Chêne-Bougeries depuis ma plus tendre enfance, je connais les nombreux attraits et qualités que possèdent notre commune. J'y ai foulé les bancs de l'école de Chêne-Bougeries et du cycle d'orientation de la Gradelle. Par la suite, je me suis spécialisé en droit économique et suis titulaire d'un master de l'UNIGE dans ce domaine. Mon parcours de vie dans notre belle commune ne s'arrête pas qu'au cadre académique car durant plusieurs années j'ai été membre de l'équipe du CS Chênois puis de l'équipe du Chêne Basket Club.

De ce fait, mon investissement et dévouement auprès de notre commune sera total et en ayant toujours à cœur de la faire

prosperer et vivre avec son temps, en étant conscient des problématiques actuelles sans pour autant la dénaturer. Nous devons évidemment défendre notre cadre de vie tout en étant engagés pour la préservation de l'environnement. Ce n'est pas incompatible, loin de là. Et bien qu'il faille se tourner vers le futur en prenant en compte ces enjeux, il ne faut pas délaisser nos aînés et favoriser une meilleure prise en charge de ces derniers.

Conscient de l'enjeu et du travail, c'est avec sérieux et détermination que j'aborde ce mandat.



Participez
à notre
SONDAGE !



Adhésion
Question

